

Documentation TerriSTORY®
docs.terristory.fr

Exposition au Retrait- Gonflement des Argiles (RGA) - Carte 2026

Exposition au Retrait-Gonflement des Argiles (RGA) - Carte 2026

Informations principales

Nom des indicateurs	Surface communale, nombre de bâtiments et nombre de logements par niveau d'exposition au Retrait-Gonflement des Argiles (RGA)
Nom de l'équipement	Exposition au Retrait-Gonflement des Argiles (RGA)
Millésimes diffusés	2026
Unité	m ² , nombre de bâtiments et de logements
Source de la donnée	Géorisques et BDNB, version 2025-07.a
Producteur de la donnée	BRGM pour la carte d'exposition et le CSTB pour la BDNB
Géographie de diffusion	Insee 2024 (Cependant les nombres de bâtiments et logements sont fournis en géographie 2025 par le CSTB ; les données des communes ayant fusionnées au 1er janvier 2025 sont donc comptabilisés sur la commune chef-lieu)
Date de dernière mise à jour	20 mai 2026

Description des indicateurs

La carte d'exposition au retrait-gonflement des argiles a été mise à jour début 2026. Elle est diffusée sur Géorisques, et applicable dès le 1er juillet 2026. Cette carte est aussi consultable sur TerriSTORY, dans le volet Equipements.

Trois indicateurs sont diffusés sur TerriSTORY, basés sur la nouvelle carte d'exposition :

- Surface communale par niveau d'exposition à l'aléa
- Nombre de bâtiments par niveau d'exposition à l'aléa, par usage principale du bâtiments et par période de construction
- Nombre de logements par niveau d'exposition à l'aléa, avec distinction logement collectif et logement individuel, et par période de construction

L'estimation du nombre de logements et de bâtiments est calculée en croisant la carte d'exposition avec la Base de Données Nationale des Bâtiments (BDNB), mise en place par le CSTB. Actuellement le CSTB diffuse l'aléa pour chaque logement et bâtiment avec l'ancienne carte d'exposition au retrait-gonflement des argiles. Dans l'éventualité que le CSTB mette à jour ces données, TEO adoptera les valeurs diffusées par le CSTB. Cela pourrait occasionner des différences mineures. Les causes de ces différences seront expliquées dans la mesure du possible.

Avant la mise à jour de la carte d'exposition, TEO diffusait l'étude du SDES produite à partir d'un croisement de l'ancienne carte d'exposition au RGA et les fichiers démographiques d'origine fiscale sur les logements et les personnes (Fideli, millésime 2017, produit par l'Insee). Ces données peuvent toutefois être retrouvées sur [l'opendata de TEO](#).

Éléments méthodologiques

Les données des différents millésimes sont agrégées et mises au bon format pour mise en ligne sur TerriSTORY :

- Croisement des géographiques communales avec la carte d'exposition pour le calcul des superficies communales par niveau d'exposition (Voir détails ci-dessous)
- Croisement de la BDNB et de la carte d'exposition 2026 pour déterminer pour chaque bâtiment son niveau d'exposition ; sur la base du centroïde du bâtiment.
- Estimation de l'usage principal du bâtiment et de la période de construction à partir des données fournies par la BDNB, qui reprend les données inscrites dans les fichiers fonciers (Voir détails ci-dessous).

Spécifiquement sur le croisement des géographies communales avec la carte d'exposition

Les données fournies par Géorisques donnent un découpage par niveau d'exposition au RGA. Malheureusement, certaines zones sont annotées sous deux risques différents, pour une surface totale de 152ha, soit moins de 0,5% de la surface régionale. En attente d'une correction permettant de connaître le réel niveau d'exposition de ces zones, TEO a fait le choix de toujours conserver le niveau d'exposition le plus élevé.

Spécifiquement sur l'estimation de l'usage principal du bâtiment et de sa période de construction

On pourrait s'attendre à ce que le nombre de bâtiments et le nombre de logements en résidentiel individuel soient égaux (car "Résidentiel individuel" transmet l'idée que le bâtiment est utilisé par un unique logement). Cependant cela ne se vérifie pas dans les données de la BDNB : Un bâtiment à usage principal "Résidentiel individuel" peut avoir un nombre de logements supérieur ou égal à 2. TEO n'a pas pu mener de vérification systématique de ces bâtiments. Cependant une dizaine de bâtiments ligériens concernés ont été attentivement observés sur StreetView. Systématiquement, les bâtiments en question sont des bâtiments comportant plusieurs logements, sous un format maison individuelle, chacune ayant son accès à la rue. Vu autrement, les logements en question sont des logements attenants et similaires en architecture et façade (probablement construits en même temps), parfois ayant même une toiture d'un seul tenant ; ce qui explique probablement pourquoi ils sont réunis en un seul bâtiment sur la BDNB.

Accès, date de téléchargement et traitement, et conditions de mises à disposition des données

Les données d'exposition ont été téléchargées le 28 avril et les données de la BDNB le 11 mai 2026.

Les données sont diffusées sous [Licence Ouverte 2.0](#).